

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	:	WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)
Code du produit	:	0903 480 003 B
Identifiant Unique De Formulation (UFI)	:	PK4C-C0WX-000W-AHWX

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Durcisseur, Colle, à deux composants, Matériau de construction Utilisation professionnelle du produit
Restrictions d'emploi recommandées	:	Non applicable

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Würth France Z.I.Ouest, Rue Georges Besse 67158 Erstein
Téléphone	:	+33 (0)388 64 53 00
Téléfax	:	+33 (0)388 64 62 00
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS	:	prodsafe@wuerth.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (France) +33 (0)1 45 42 59 59. Nancy Anti-poisons Center (24/7) +33 (0)3 83 32 36 36 bnpc@chu-nancy.fr

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée, Catégorie 1	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

	de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2	H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

#### Prévention:

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

- P303 + P361 + P353 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
- P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

cin.  
P391 Recueillir le produit répandu.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine  
m-phénylènebis(méthylamine)  
m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol  
Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine  
2,2'-Iminodiéthylamine  
Phénol  
Bisphénol A

### Étiquetage supplémentaire

Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

Informations toxicologiques: Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien affectant la santé humaine, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Amines

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2 220-666-8 612-067-00-9 01-2119514687-32	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 EUH071	>= 30 - < 50

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
 Date de la première version publiée: 07.10.2013

		Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1A; H317 >= 0,001 %	
		Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.030 mg/kg	
m-phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0 216-032-5 01-2119480150-50	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412 EUH071	>= 20 - < 25
		Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 1,34 mg/l	
m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol	1950616-36-0 01-2119966906-20	Skin Corr. 1; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 20 - < 25
Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine	77138-45-5 500-263-6 01-2120769506-44	Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Repr. 2; H361 STOT SE 3; H335	>= 10 - < 20
Alcool benzylique	100-51-6 202-859-9 603-057-00-5 01-2119492630-38	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
		Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.620 mg/kg	
2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol	90-72-2 202-013-9 603-069-00-0	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 5 - < 10

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
 Date de la première version publiée: 07.10.2013

	01-2119560597-27	EUH071	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 1.653 mg/kg	
2,2'-Iminodiéthylamine	111-40-0 203-865-4 612-058-00-X 01-2119473793-27	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 STOT SE 3; H335	>= 5 - < 10
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 1.553 mg/kg Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.045 mg/kg	
Phénol	108-95-2 203-632-7 604-001-00-2 01-2119471329-32	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Muta. 2; H341 STOT RE 2; H373 (Système nerveux central, Reins, Foie, Peau) Aquatic Chronic 2; H411 EUH071	>= 3 - < 5
		Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1B; H314 >= 3 % Skin Irrit. 2; H315 1 - < 3 % Eye Irrit. 2; H319 1 - < 3 % EUH071 >= 3 %	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
 Date de la première version publiée: 07.10.2013

		<p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 140 - 290 mg/kg</p> <p>Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): &gt; 0,9 mg/l</p> <p>Toxicité aiguë par voie cutanée: 300 mg/kg</p>	
Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	71074-89-0 275-162-0	<p>Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 EUH071</p> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 1.670 mg/kg</p> <p>Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.242 mg/kg</p>	>= 2,5 - < 3
Bisphénol A	80-05-7 201-245-8 604-030-00-0 01-2119457856-23	<p>Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Repr. 1B; H360F STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410</p> <p>Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10</p>	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.  
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminés.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Nocif en cas d'ingestion.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Provoque de graves brûlures.
- Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

---

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les produits de décomposition.

À utiliser à l'extérieur uniquement  
Eviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.  
Ne pas avaler.  
Eviter tout contact avec les yeux.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

aires de stockage et les contenueurs : sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Substances et mélanges autoréactifs  
Peroxydes organiques  
Explosifs

Durée de stockage : 24 mois

Température de stockage recommandée : 5 - 35 °C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
m-phénylène-bis(méthylamine)	1477-55-0	VLCT (VLE)	0,1 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
2,2'-Iminodiéthylamine	111-40-0	VME	1 ppm 4 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Risque d'allergie cutanée, Valeurs limites indicatives				
Phénol	108-95-2	TWA	2 ppm 8 mg/m <sup>3</sup>	2009/161/EU
Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif				
		STEL	4 ppm 16 mg/m <sup>3</sup>	2009/161/EU
Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif				
		VME	2 ppm 7,8 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Mutagène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets mutagenes possibles, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		VLCT (VLE)	4 ppm 15,6 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Mutagène de catégorie 2 - Substances préoccu-				

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
 Date de la première version publiée: 07.10.2013

	pantes en raison d'effets mutagenes possibles, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Bisphénol A	80-05-7	TWA (fraction inhalable)	2 mg/m <sup>3</sup>	2017/164/EU
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME (Poussières inhalable)	2 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Toxique pour la reproduction de catégorie 1B - Substances devant être assimilées à des substances toxiques pour la reproduction pour l'homme, Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		TWA (fraction inhalable)	2 mg/m <sup>3</sup>	2004/37/EC
Information supplémentaire: Agents cancérigènes ou mutagènes				

### Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Formaldéhyde	50-00-0	TWA	0,3 ppm 0,37 mg/m <sup>3</sup>	2004/37/EC
Information supplémentaire: Sensibilisation cutanée, Agents cancérigènes ou mutagènes				
		STEL	0,6 ppm 0,74 mg/m <sup>3</sup>	2004/37/EC
Information supplémentaire: Sensibilisation cutanée, Agents cancérigènes ou mutagènes				
		VLCT (VLE)	0,6 ppm 0,74 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Cancérigène de catégorie 1B - Substances devant être assimilées à des substances pour l'homme, Mutagène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets mutagenes possibles, Sensibilisation cutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		VME	0,3 ppm 0,37 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Cancérigène de catégorie 1B - Substances devant être assimilées à des substances pour l'homme, Mutagène de catégorie 2 - Substances préoccupantes en raison d'effets mutagenes possibles, Sensibilisation cutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes				

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
m-phénylène-bis(méthylamine)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,2 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,2 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,33 mg/kg p.c./jour
Alcool benzylique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	22 mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
 Date de la première version publiée: 07.10.2013

			systemiques	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	110 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	8 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	40 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,4 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	27 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	20 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	20 mg/kg p.c./jour
2,2'-Iminodiéthylamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	15,4 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	92,1 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,87 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2,6 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	11,4 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	1,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,6 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	27,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4,88 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	4,88 mg/kg p.c./jour
Phénol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	16 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,23 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,32 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,4 mg/kg p.c./jour
Bisphénol A	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
 Date de la première version publiée: 07.10.2013

	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,031 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,031 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,002 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,002 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,004 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,004 mg/kg p.c./jour
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,073 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,073 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,526 mg/kg p.c./jour
m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,02 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,6 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	6 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,385 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	3,85 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,00028 mg/cm <sup>2</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	0,0028 mg/cm <sup>2</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,00772 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
 Date de la première version publiée: 07.10.2013

	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	p.c./jour 0,00772 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,000167 mg/cm2
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	0,000167 mg/cm2
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	3,33 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	3,33 mg/kg p.c./jour
Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,87 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	5,87 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,67 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	1,67 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,93 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2,93 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
m-phénylenebis(méthylamine)	Eau douce	0,094 mg/l
	Sédiment marin	0,0094 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,152 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,43 mg/kg
	Sédiment marin	0,043 mg/kg
	Sol	0,045 mg/kg
	Sédiment d'eau douce	0,43 mg/kg
Alcool benzylique	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	0,1 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	2,3 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
 Date de la première version publiée: 07.10.2013

	Station de traitement des eaux usées	39 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,27 mg/kg
	Sédiment marin	0,527 mg/kg
	Sol	0,456 mg/kg
2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol	Eau douce	0,084 mg/l
	Eau de mer	0,0084 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,2 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,84 mg/l
2,2'-Iminodiéthylamine	Eau douce	0,56 mg/l
	Eau de mer	0,056 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,32 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1072 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	107,2 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	7,97 mg/kg poids sec (p.s.)
Phénol	Eau douce	0,0077 mg/l
	Eau de mer	0,00077 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,031 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	2,1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0915 mg/kg
	Sédiment marin	0,00915 mg/kg
	Sol	0,136 mg/kg
Bisphénol A	Eau douce	0,018 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,011 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	320 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,2 mg/kg
	Sédiment marin	0,24 mg/kg
	Sol	3,7 mg/kg
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	Eau douce	0,06 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,23 mg/l
	Eau de mer	0,006 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3,18 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,784 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,578 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1,121 mg/kg poids sec (p.s.)
m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol	Eau douce	20 µg/l
	Eau douce - intermittent	200 µg/l
	Eau de mer	2 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	30 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,1 mg/kg poids

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

		sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,01 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,024 mg/kg poids sec (p.s.)
Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine	Eau douce	0,00098 mg/l
	Eau de mer	0,000098 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1,8 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1,8 mg/l
	Sédiment d'eau douce	33,5 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	3,35 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	9,75 mg/kg poids sec (p.s.)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10). Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.  
En cas de risque d'éclaboussures, porter:  
Écran facial  
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 166

#### Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : > 480 min  
Épaisseur du gant : 0,7 mm  
Directive : L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 374

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 14387
- Filtre de type : Type mixte protégeant des particules, de l'ammoniac/des amines et des vapeurs organiques (AK-P)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Solide pâteux
- Couleur : rouge
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme danger d'inflammabilité
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Non applicable
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Non applicable
- Point d'éclair : Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

---

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)

Viscosité  
Viscosité, cinématique : Non applicable

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Pression de vapeur : Non applicable

Densité : 1,07 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule  
Taille des particules : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.  
Des produits de décomposition dangereux se formeront à des températures élevées.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : Formaldéhyde

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 715,91 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation, Non corrosif pour les voies respiratoires.  
Remarques: Basé sur l'évaluation de la biodisponibilité selon 1.3.2.4.5 UN GHS/CLP article 12

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

### Composants:

#### **3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 1.030 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,01 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

#### **m-phénylenebis(méthylamine):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 200 - < 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1,34 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 3.100 mg/kg

#### **m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.020 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

#### **Alcool benzylique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.620 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4,178 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

#### **2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.653 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

### 2,2'-Iminodiéthylamine:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.553 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0,07 - < 0,3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 1.045 mg/kg

### Phénol:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 650 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Estimation de la toxicité aiguë (Humain): 140 - 290 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert
- Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 0,9 mg/l  
Durée d'exposition: 8 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.
- Estimation de la toxicité aiguë (Humain): > 0,9 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Avis d'expert
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 660 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402
- Estimation de la toxicité aiguë (Humain): 300 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert

### Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.670 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 1.242 mg/kg

### Bisphénol A:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0,17 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 2.230 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures.

### **Composants:**

#### **3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition  
Remarques : Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

#### **m-phénylenebis(méthylamine):**

Espèce : Rat  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

#### **m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Corrosif après 4 heures d'exposition ou moins

#### **Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine:**

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)  
Méthode : OCDE ligne directrice 431  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

#### **Alcool benzylique:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

#### **2,2'-Iminodiéthylamine:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

#### **Phénol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

### **Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

### **Bisphénol A:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

### **Composants:**

#### **3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

#### **m-phénylenebis(méthylamine):**

Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux
Remarques	:	Sur base de la corrosivité cutanée.

#### **m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

#### **Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine:**

Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux
Remarques	:	Sur base de la corrosivité cutanée.

#### **Alcool benzylique:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

#### **2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

#### **2,2'-Iminodiéthylamine:**

Espèce	:	Lapin
--------	---	-------

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### Phénol:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol:

Espèce : Lapin  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Bisphénol A:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### 3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : positif

Evaluation : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau chez l'homme

#### m-phénylenebis(méthylamine):

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE Ligne directrice 429  
Résultat : positif

Evaluation : Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

### **m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : positif  
Evaluation : Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

### **Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Résultat : positif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires  
Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

### **Alcool benzylique:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif

### **2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : équivoque

Type de Test : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif

### **2,2'-Iminodiéthylamine:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : positif  
Evaluation : Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

---

### Phénol:

Type de Test : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif

### Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Bisphénol A:

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme  
Remarques : Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

### Composants:

#### 3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, B.13/14 (test d'Ames)  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

#### m-phénylenebis(méthylamine):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

### **m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: positif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

### **Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 490  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

### **Alcool benzylique:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif

### 2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

### 2,2'-Iminodiéthylamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: positif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in vitro  
Résultat: équivoque

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai de mutation génique des cellules germinales de rongeur transgénique  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 488  
Résultat: négatif

### Phénol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 10654891-00013 Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: positif  
Remarques: Annexe VI de 1272/2008

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Résultat(s) positif(s) de tests de mutagenicité in vivo sur des cellules somatiques de mammifères.

### **Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Bisphénol A:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Alcool benzylique:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 103 semaines  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : négatif

#### **2,2'-Iminodiéthylamine:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 587 jours  
Résultat : négatif

#### **Phénol:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 103 semaines  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

---

### **Bisphénol A:**

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	103 semaines
Résultat	:	négatif

### **Toxicité pour la reproduction**

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

### **Composants:**

#### **3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Développement embryo-fœtal
		Espèce: Rat
		Voie d'application: Ingestion
		Méthode: OCDE ligne directrice 414
		Résultat: négatif

#### **m-phénylenebis(méthylamine):**

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
		Espèce: Rat
		Voie d'application: Ingestion
		Méthode: OCDE ligne directrice 421
		Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Développement embryo-fœtal
		Espèce: Rat
		Voie d'application: Ingestion
		Méthode: OCDE ligne directrice 414
		Résultat: négatif

#### **Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation	:	Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.
--	---	--

#### **Alcool benzylique:**

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Fécondité / développement embryonnaire précoce
		Espèce: Rat
		Voie d'application: Ingestion
		Résultat: négatif
		Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Développement embryo-fœtal
		Espèce: Souris

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

### 2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE Ligne directrice 422  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
Résultat: négatif

### 2,2'-Iminodiéthylamine:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif

### Phénol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif

### Bisphénol A:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### **Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

#### **2,2'-Iminodiéthylamine:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Bisphénol A:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### **Phénol:**

Organes cibles : Système nerveux central, Reins, Foie, Peau  
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

#### **3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 60 mg/kg  
LOAEL : 160 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Méthode : OCDE ligne directrice 408



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

### **m-phénylenebis(méthylamine):**

Espèce : Rat  
NOAEL : 150 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 jours

### **Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 300 mg/kg  
LOAEL : 500 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 422

### **Alcool benzylique:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 1,072 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Durée d'exposition : 28 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 412

### **2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 15 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 43 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 422

### **2,2'-Iminodiéthylamine:**

Espèce : Rat  
NOAEL : > 10 - 100 mg/kg  
LOAEL : > 100 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Phénol:**

Espèce : Rat  
LOAEL : 300 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat  
NOAEL :  $\geq 0,1$  mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

Durée d'exposition : 74 jours

Espèce : Lapin  
LOAEL : 260 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 18 jours

### Bisphénol A:

Espèce : Rat  
LOAEL : 120 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 a

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien affectant la santé humaine, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

#### Composants:

##### Bisphénol A:

Evaluation : La substance est considérée comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien affectant la santé humaine, selon l'article 57(f) de REACH.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### 3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 110 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.1

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 23 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 11,2 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3
- CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 50 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 1.120 mg/l  
Durée d'exposition: 18 h  
Substance d'essai: Produit neutralisé
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 3 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

### **m-phénylenebis(méthylamine):**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 87,6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 15,2 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 33,3 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 22,9 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 32,1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 : > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 4,7 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

### **m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 25,9 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 29,8 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 20,4 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 491,3 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Alcool benzylique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 460 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 230 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 770 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 310 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 51 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

### 2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 180 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 84 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 6,25 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : 2 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

nismes  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

### 2,2'-Iminodiéthylamine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 430 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 16 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1.164 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 mg/l

Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : 6 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: > 10 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Gasterosteus aculeatus (épineche)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 5,6 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.20.

### Phénol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 24,9 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 3,1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 61,1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorganismes : CL50 (Nitrosomonas sp.): 21 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,077 mg/l  
Durée d'exposition: 60 jr

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l  
Durée d'exposition: 16 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

### **Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol:**

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Bisphénol A:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 4,6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 : 0,885 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: ISO 14669 et la méthode PARCOM

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,73 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,36 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 320 mg/l  
Durée d'exposition: 18 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,000174 mg/l  
Durée d'exposition: 150 jr  
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0194 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

---

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 8 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-A

##### **m-phénylènebis(méthylamine):**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 49 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301B

##### **m-Phénylène bis(méthylamine) et ses produits de réaction avec le formaldéhyde et le phénol:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 19,3 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

##### **Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

##### **Alcool benzylique:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 92 - 96 %  
Durée d'exposition: 14 jr

##### **2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 4 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301D

##### **2,2'-Iminodiéthylamine:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 87 %  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301D

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

### Phénol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 62 %  
Durée d'exposition: 10 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301C

### Bisphénol A:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 89 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### **3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,99  
Méthode: OCDE ligne directrice 107

#### **m-phénylenebis(méthylamine):**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,18

#### **Formaldéhyde, produits de réaction oligomère avec du 4,4'-isopropylidènediphénol et de la diéthylènetriamine:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 0,3 - < 2,37  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

#### **Alcool benzylique:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,05

#### **2,4,6-Tris(Diméthylamino)phénol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,219

#### **2,2'-Iminodiéthylamine:**

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)  
Facteur de bioconcentration (FBC): > 0,3 - 6,3  
Méthode: OCDE ligne directrice 305C

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -5,58  
Remarques: Calcul

### Phénol:



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

Bioaccumulation : Espèce: Poisson  
Facteur de bioconcentration (FBC): 17,5  
Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,47

### **Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 4  
Remarques: Avis d'expert

### **Bisphénol A:**

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 5,1 - 67

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,4

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

### **Composants:**

#### **Bisphénol A:**

Evaluation : La substance est considérée comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH pour l'environnement.

## 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
- Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.
- Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:
- produit usagé  
08 04 09, déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
  - produit inutilisé  
08 04 09, déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
  - emballages souillés  
15 01 10, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADN : UN 3259  
ADR : UN 3259  
RID : UN 3259  
IMDG : UN 3259  
IATA : UN 3259

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADN : AMINES SOLIDES CORROSIVES, N.S.A.  
|| (2,2'-Iminodiéthylamine, 3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine)  
ADR : AMINES SOLIDES CORROSIVES, N.S.A.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

	(2,2'-Iminodiéthylamine, 3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine)
<b>RID</b>	: AMINES SOLIDES CORROSIVES, N.S.A.
	(2,2'-Iminodiéthylamine, 3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine)
<b>IMDG</b>	: AMINES, SOLID, CORROSIVE, N.O.S.
	(2,2'-Iminodiéthylamine, 3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, Bisphenol A, Phenol)
<b>IATA</b>	: Amines, solid, corrosive, n.o.s.
	(2,2'-Iminodiéthylamine, 3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 8	
<b>ADR</b>	: 8	
<b>RID</b>	: 8	
<b>IMDG</b>	: 8	
<b>IATA</b>	: 8	

### 14.4 Groupe d'emballage

<b>ADN</b>	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: C8
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
<b>ADR</b>	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: C8
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
Code de restriction en tunnels	: (E)
<b>RID</b>	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: C8
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
<b>IMDG</b>	
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 8
EmS Code	: F-A, S-B

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 863  
Instruction d' emballage (LQ) : Y844  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Corrosive

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 859  
Instruction d' emballage (LQ) : Y844  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Corrosive

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

#### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

#### IMDG

Polluant marin : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75  
Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version 14.0      Date de révision: 05.12.2023      Numéro de la FDS: 10654891-00013      Date de dernière parution: 10.05.2023  
Date de la première version publiée: 07.10.2013

Bisphénol A (Numéro sur la liste 66, 30)

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

: Bisphénol A

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

: Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)

: Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

: Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)

: Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	Quantité 1 200 t	Quantité 2 500 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 49 bis, 66, 43, 15, 15 bis, 84, 49

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée selon l'article R4624-23 (Code du travail)

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4511

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 28,7 %

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

### Texte complet pour phrase H

H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H311	: Toxique par contact cutané.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H331	: Toxique par inhalation.
H332	: Nocif par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H341	: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H360F	: Peut nuire à la fertilité.
H361	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	: Corrosif pour les voies respiratoires.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Muta.	: Mutagénicité sur les cellules germinales

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

---

Repr.	:	Toxicité pour la reproduction
Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2004/37/EC	:	Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail
2009/161/EU	:	Europe. DIRECTIVE 2009/161/UE DE LA COMMISSION établissant une troisième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification de la directive 2000/39/CE de la Commission
2017/164/EU	:	Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2004/37/EC / STEL	:	Valeur limite à court terme
2004/37/EC / TWA	:	moyenne pondérée dans le temps
2009/161/EU / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2009/161/EU / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
2017/164/EU / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## WIT-PE 500 – 585 ml (composant B)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2023
14.0	05.12.2023	10654891-00013	Date de la première version publiée: 07.10.2013

coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

### Classification du mélange:

Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1	H314
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Muta. 2	H341
Repr. 1B	H360
Aquatic Chronic 2	H411

### Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR